
BUREAU EXÉCUTIF
BE – PV DE LA RÉUNION N°2024-02

9 avril 2024
Vidéoconférence

Présidence : Françoise Jeante

Présents : Françoise Jeante, Marilyn Georgel, Martine Prévost, Jean-Pierre Rouquier, Yoann Cabiroi

Invité : Michaël Bournazeix (Directeur sportif)

Excusé : Joël Jollit

Secrétaire de séance : Françoise Jeante

Début de la séance (20h) ; Fin de la séance (22h)

SUITE À LA RÉUNION AVEC LA DTN

- Validation de la gestion du Pôle Espoir et du CRE de Talence par Jonathan Baleston-Robineau, CTS en charge du Pôle France de Talence à compter du 1^{er} septembre 2024.
- Résiliation du contrat d'auto-entrepreneur de Franck Mimbielle qui occupait cette fonction.
- Reprise des missions de Bernard Mossant (affecté au Pôle France ½ fond)

Intitulé du poste : Responsable de la Performance en Nouvelle-Aquitaine (directives de la DTN)

Liste des actions à mener :

- Amener le plus d'athlètes possible en équipe de France U18 et U20
- Suivre le triple projet (sportif, scolaire, universitaire, professionnel et vie perso) des athlètes listés « Espoirs » pour les amener au niveau des critères de la liste « Relève »
- Piloter l'animation territoriale pour soutenir l'accès à la liste « Espoirs »
- Constituer, renouveler, animer une ETR « Performance » et en assurer la continuité
- Travail sur les listes :
 - o « Espoirs » vérification de la 1^{ère} liste, argumentation de la liste complémentaire
 - o S'assurer de la finalisation de la liste dans les meilleures conditions, dont le remplissage du PSQS
- Programme de suivi ponctuel :
 - o Stages longs sur des lieux en cohérence avec le niveau les athlètes
 - o Stages courts
 - o Journées techniques
 - o Entretiens téléphoniques
 - o Accompagnement en club
- Mise en conformité avec le cahier des charges et le suivi des pôles Espoirs de la ligue en collaboration avec chaque responsable de site des pôles = management des responsables de structures
- Mission de conseil sur le calendrier des compétitions régionales
- Suivi des compétitions
- Sélection et management des équipes de ligues



Afin que le suivi des salariés soit pérenne (ceci aussi à leur demande), le Bureau exécutif a proposé à Michaël Bournazeix de prendre en charge les missions administratives des salariés. Il est déjà cadre et il n'y a pas eu de modification de groupe. Celui-ci avait émis ce souhait lors de ses différents entretiens professionnels.

La reprise des missions de Bernard Mossant et le suivi des missions administratives des salariés ont engendré une augmentation de salaire de Michaël Bournazeix. Cette augmentation est compensée par la non reconduction de Franck Mimbielle.

Pour information, le Président René Meyer a décidé d'augmenter les salariés au 1^{er} janvier 2024.

- Certains salariés se retrouvent avec 184 €, 199 € ou 399 € au-dessus de la grille CCNS, dont certains avec pas encore deux ans d'ancienneté.
- L'augmentation du Président pour Michaël Bournazeix lui a juste permis d'être au-dessus de 84 € de la grille CCNS.

AS LIBOURNE

Le club de l'AS Libourne a présenté en janvier 2024 des factures de jury du 7 mai 2023 et du 8 octobre 2023 pour des interclubs.

Ces factures ne correspondaient pas au jury enregistré sur ces compétitions.

Le Trésorier a réglé ces 2 factures conformément au jury enregistré.

L'AS Libourne indique que son jury n'a été inscrit que partiellement et réclame la différence.

Les membres du Bureau exécutif refusent la réclamation de l'AS Libourne. L'officiel Logica doit rentrer tout le jury de la compétition, base de référence pour les indemnités de repas réglées par la Ligue.

MATÉRIEL

Le matériel fourni par la Ligue (tablettes, ordinateurs, imprimantes) doit être mis gracieusement à disposition pour les compétitions régionales.

Françoise Jeante
Présidente